



FRATERNITÉ  
DES CONSTABLES  
DU CONTRÔLE ROUTIER  
DU QUÉBEC



## **Communiqué 2025-04 Le 17 février 2025**

### **Fentanyl, formation et sécurité**

Chers collègues,

Avec la pression croissante des États-Unis sur le fentanyl et les autres substances illicites, et la nomination d'un « tsar » au fédéral, il est clair que nous pourrions jouer un rôle clé dans la lutte contre ce fléau. Nous sommes les seuls agents de la paix au Québec ayant l'autorité de faire ouvrir un véhicule sans mandat, nous effectuons plus de 100 000 interventions par année sur l'ensemble du territoire tout en étant en première ligne, mais nous ne sommes pas outillés pour détecter ces substances lors de nos contrôles.

Actuellement, nous n'avons aucune formation sur les drogues, dont le Fentanyl, ses précurseurs, le tabac de contrebande, etc. Nous ne savons pas sous quelles formes ces substances peuvent être transportées ni à quoi elles ressemblent. Pourtant, notre acte de nomination nous donne la capacité d'intervenir lorsqu'une personne est en possession ou fait du trafic de stupéfiants.

Pour notre protection, il est temps que les choses changent. Nous devons être formés et équipés pour détecter, identifier, et signaler ces infractions afin de mieux assister les policiers et les agents frontaliers dans nos interventions. Nous croyons fermement qu'avec une capacité d'intervention planifiée, du renseignement digne de mention et des formations adéquates, notre rôle pourrait être déterminant dans la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Il est anormal qu'aucun de nos membres ne connaisse pas le nom des produits (précurseurs) qui servent à fabriquer le fentanyl, sont-ils liquides ou en poudres? Transporter en sacs, en boîtes, ou en barils? Quand on ne peut répondre à ces questions, nous mettons notre sécurité en danger, car le conducteur, lui, il sait ce qu'il transporte, et comme c'est le crime organisé qui supporte ces transports, nous ne combattons pas au même niveau, et en plus nous ne sommes pas armés, on ne peut être plus démuni que présentement tout en étant incapable de respecter les procédures (CRQ) de se retirer, car nous n'avons pas la connaissance du danger, c'est notre sécurité qui est en jeu. Il est temps que cela change.

Dans le but de faire bouger l'inertie des acteurs gouvernementaux qui gravitent autour de notre travail, notre président a écrit une lettre au Premier ministre du Québec, elle est disponible sur notre site.

À suivre,

Votre exécutif,